

Montréal, le 14 décembre 2004

Par courrier

Madame Céline Jalbert
Monsieur Roger Bousquet
285, Chemin Lefebvre RR4
Stukely-Sud (Québec)
J0E 2J0

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame, Monsieur,

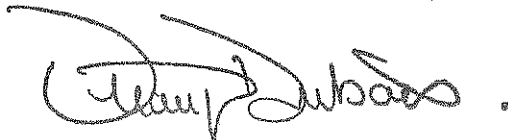
La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 4 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c., M^c Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Stukely-Sud, le 4 décembre 2004

GREFFE

09 DEC. 2004

Pierre Paradis
Député de Brome-Missisquoi
104, rue du Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2X2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur,

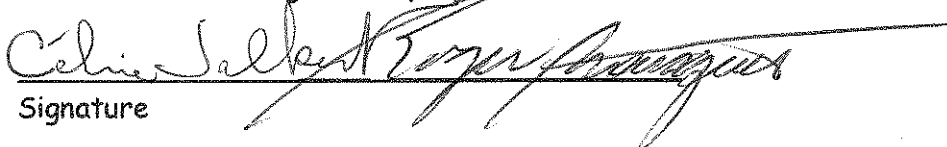
En tant que citoyen-ne, nous tenons à vous exprimer toute notre colère et notre profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes

Nous croyons que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ? Si le gouvernement encourage une telle augmentation, il nous accable d'une nouvelle taxe déguisée afin d'augmenter ses revenus au détriment des moins bien nantis.

En tant que citoyen-ne, Monsieur Paradis, nous souhaitons que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Bien à vous,

Céline Jalbert et Roger Bousquet


Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage, Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2
Fax. : (514) 864- 1779

c.c Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
FAX : 514.362.0660
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca